

DEPARTEMENT : **Marne**
ARRONDISSEMENT : **Épernay**
CANTON : **EPERNAY1**

Date de convocation : 02/07/2020
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 18

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la Commune de DIZY Séance ordinaire du 7 Juillet 2020

L'an deux mil vingt et le 7 Juillet 2020 à 20 h, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à titre exceptionnel dans la salle des Fêtes de DIZY afin de pouvoir respecter les mesures de distanciation physique exigées pour le Covid-19, sous la présidence de M. Antoine CHIQUET, Maire./.

PRESENTS : CHIQUET Antoine, LAFOREST Maryline, LOURDELET François, BERTHIER Lise, ROUSSEAU Bernard, ANDRY Marie-Christine, VAUTRAIN Béatrice, TELLIER Michel, DIART Sylvie, LAGARDE Valentin, GOBANCÉ Gaëtane, LORENTZ Florian, LASSALLE Anne, DUMAS David, BRUNEL Régis, BERNARD Benoît.

ABSENTS ayant donné POUVOIRS : ROUSSEAU Sylvie ayant donné pouvoir à ROUSSEAU Bernard, VELTZ Patrice ayant donné pouvoir à TELLIER Michel.

ABSENTE EXCUSÉE : CUGNART Odile

ABSENTS NON EXCUSÉS : /

Désignation du secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Gaëtane GOBANCÉ a été nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

M. le Maire, ouvre la séance du conseil municipal à 20h15 et constate que le quorum est atteint avec 16 conseillers municipaux présents sur 19 en exercice.

D.2020.35 : Conditions et tarifs des concessions du cimetière

M. le Maire rappelle les conditions d'acquisition et les tarifs des concessions du cimetière fixés par délibération n° D.2014.32 en date du 1^{er} juin 2014 ainsi que les tarifs de l'espace cinéraire depuis sa création, le 6 juillet 2004.

Tarifs de location de concession :

Nombre d'années de location	Tarifs de Location	
	TERRAIN NU	CAVEAU PRÉ-FABRIQUÉ
15 ANS	90,00 €	1 275,00 €
30 ANS	140,00 €	1 320,00 €
50 ANS	230,00 €	1 400,00 €
	CAVE-URNE	COLUMBARIUM
15 ANS	1 030,00 €	830,00 €
30 ANS	1 080,00 €	880,00 €
50 ANS	1 130,00 €	930,00 €

Monsieur le Maire rappelle que la dispersion des cendres est gracieuse.

Il indique également que les locations de caveaux préfabriqués, les caves-urnes et les premiers columbariums arrivent à échéance cette année pour certaines familles.

Il convient donc d'établir les tarifs pour le renouvellement desdites locations de concessions.

Par conséquent, après avoir procédé à des comparaisons avec quelques communes de taille identiques à DIZY, M. le Maire propose de fixer les tarifs suivants pour le renouvellement d'une sépulture.

Tarifs de renouvellement de location de concession :

Nombre d'années de renouvellement de location	Tarifs de renouvellement de Location	
	TERRAIN NU	CAVEAU PRÉ-FABRIQUÉ
15 ANS	45,00 €	637,50 €
30 ANS	70,00 €	660,00 €
50 ANS	115,00 €	700,00 €
	CAVE-URNE	COLUMBARIUM
15 ANS	515,00 €	415,00 €
30 ANS	540,00 €	440,00 €
50 ANS	565,00 €	465,00 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, par 12 voix pour, 6 voix contre, décide :

- de fixer les tarifs de renouvellement de location de concessions du cimetière comme ci-dessus,
- d'autoriser M. le Maire à signer les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.



Pour extrait certifié conforme,
Mr Le Maire,

Antoine CHIQUET